

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 08620

Numéro SIREN : 801 016 015

Nom ou dénomination : SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - AUDIT & COMPTABILITE

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2018 sous le numéro de dépôt 14558



20180145582017

DATE DEPOT : 12/02/2018

N° DE DEPOT : 14558

N° GESTION : 2014B08620

N° SIREN : 801016015

DENOMINATION : SOCIETE FIDUCIAIRE PAUL BRUNIER - AUDIT & COMPTABILITE

ADRESSE : 8 rue Montalivet 75008 Paris

MILLESIME : 2017

SFPB A&C

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.800.000 euros
Siège social : 8 rue Montalivet à PARIS (75008)
801 016 015 RCS PARIS

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris

20 FEV. 2018

14558
numéro de dépôt

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
MIXTE DU 31 JANVIER 2018**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le résultat distribuable se détermine ainsi qu'il suit au 31 décembre 2017 et approuve la proposition de distribution proposée par le Président :

- Report à nouveau à l'ouverture de l'exercice 427 369.11 €
- Augmenté du résultat net comptable 2017 de 462 186.95 €

Soit un résultat distribuable de 889 556.06 €

- Affecté en totalité à titre de dividendes revenant aux associés, soit 889 556.06 €

L'Assemblée constate qu'en dehors de la réserve légale, la totalité des réserves est distribuée.

Le dividende sera mis en paiement à l'issue de l'assemblée et ouvre droit au profit des associés personnes physiques à l'abattement prévu à l'article 158,3 2° du CGI.

La fraction du dividende concerné s'élève à 31.77 € le solde n'étant pas soumis à ces dispositions.

En outre, l'Assemblée prend acte de ce que dans son rapport et les propositions de résolutions qui lui ont été soumises, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., le Président a précisé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution depuis la création de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme



Le Président
Hervé LE TOHIC

Désignation de l'entreprise : SFP13. Audit et ComptabilitéDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12Adresse de l'entreprise : 8 RUE MONTALIVET75008 PARISDurée de l'exercice précédent : 12Numéro SIRET : 8 0 1 0 1 6 0 1 5 0 0 0 1 9Néant ☐ *Exercice N, clos le :
31/12/2017

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 048		
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ	5 779		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	588		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	70 978		
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU				
	Créances rattachées à des participations	BB				
	Autres titres immobilisés	BD				
	Prêts	BF				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	49 202		
TOTAL (II)		BJ	BK	67 020		
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	291 207		
	Autres créances (3)	BZ	CA	7 406		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	4 600 187		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2 162		
TOTAL (III)		CJ	CK	4 900 963		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	4 967 984		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	49 202	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Classe de rattachement de propriété : *		Stocks :		Créances :		

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Maae (2017)

Désignation de l'entreprise : SFPB. Audit et Comptabilité		Néant ☐ *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou Individuel (1)* (Dont versé : 2 800 000,)	DA 2 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 280 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG
	Report à nouveau	DH 427 369
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 462 186
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	TOTAL (I)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
TOTAL (II)		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ 103 714
	TOTAL (III)	DR 103 714
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 3 267
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 14 292
	Dettes fiscales et sociales	DY 876 958
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
	Autres dettes	EA 196
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
TOTAL (IV)		EC 894 714
Écart de conversion passif *		ED
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 4 967 984
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation Incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 894 714	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SEPIB, Audit et Comptabilité</u>		Néant		*			
		Exercice N					
		France		Exportation et livraisons intracommunautaires			
				Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * Services *	FD		FE		FF	
		FG	2 332 160	FH		FI	2 332 160
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 332 160	FK		FL	2 332 160
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	99 263
	Autres produits (1) (11)					FQ	520
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 431 944
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variations de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	352 520
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	40 067
	Salaires et traitements *					FY	1 214 650
	Charges sociales (10)					FZ	460 634
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	• dotations aux amortissements *			GA	9 941
			• dotations aux provisions *			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	5 454	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	10 573		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 093 842
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	338 102	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	12 564
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	6 183
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	253 744
	Total des produits financiers (V)					GP	272 492
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 867
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	12 689
	Total des charges financières (VI)					GU	15 557
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	256 934	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	595 036	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SFPB. Audit et Comptabilité</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK	132 850	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 704 437	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 242 250	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total de charges)		HN	462 186	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	Crédit-bail mobilier *	HP	1 297
		Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art.217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE

Annexe aux états comptables pour la période du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017, correspondant à un exercice d'une durée de 12 mois, caractérisée par les éléments suivants :

- Total du bilan	: 4 967 984 €
- Chiffre d'affaires	: 2 332 160 €
- Résultat net	: 462 166 €

I - FAITS CARACTERISTIQUES

Immatriculée le 17 Avril 2014, la société a bénéficié de l'apport de l'activité d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes réalisé par MLT, sa société mère, en date de Juillet 2014 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014.

Les locaux dont MLT est propriétaire ont été loués par SFPB A&C depuis le 1^{er} Septembre 2014 dans le cadre d'un bail commercial.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce, article L. 123-17)

2.1. Les états comptables pour la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect des principes du Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

2.2. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes.

♦ Immobilisations Corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif :

- Matériel de bureau : 25 % à 43,75 % dégressif
- Matériel roulant : 25 %
- Mobilier de bureau : 10 % à 20 %
- Agencements : 10 % à 33,33 %

♦ Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts exigés dans le cadre de la location des locaux.

♦ Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

♦ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition, frais exclus ; ces frais d'acquisition constituent des charges de l'exercice.

Lors d'une cession, le prix de revient des titres cédés est déterminé selon la méthode FIFO.

2.3. Les comptes sont présentés en conformité avec les prescriptions du Plan Comptable Général.

2.4. Impôt sur les bénéfices

La Société est soumise, le cas échéant, à l'impôt sur les sociétés au taux réduit, soit 15 % sur la fraction du bénéfice plafonnée à 38 120 € et 28% entre 38 120 € et 75 000 €.

III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Composition du capital social

2 800 000 € divisé en 2 800 000 actions de nominal de 1 € chacune, intégralement libérées.

Produits financiers

Proviennent de la gestion des disponibilités.

Ventilation de l'impôt sur le bénéfice

	Résultat avant Impôt	Impôt	Résultat net (après Impôt)
Résultat d'exploitation	338 102	75 486	262 616
Résultat financier	256 934	57 364	199 570
Résultat exceptionnel			
Total	595 036	132 850	462 186

PRODUITS A RECEVOIR - CHARGES A PAYER

I - ACTIF – PRODUITS A RECEVOIR

Néant.

II - PASSIF – CHARGES A PAYER

- Personnel (y compris congés payés)	355 633 ,00 €
- Organismes sociaux	293 088,63 €
- Fournisseurs, factures non parvenues	10 746.22 €

DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION

I - ACTIF – COMPTES DE REGULARISATION

Montant de 2 163 € concernant les tickets restaurant et un abonnement.

II - PASSIF – COMPTES DE REGULARISATION

Néant.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Toutes les transactions entre la Société et des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. Dès lors, la liste des informations relatives aux transactions significatives et non conclues à des conditions de marché requises par le Règlement 2010-04 de l'ANC (portant sur les modalités d'application du Décret n° 2009-267) ne trouve pas à s'appliquer ici.

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés ou réciproques	Montant
Effets escomptés non échus Créances cédées en garantie (DAILLY) Avals et cautions donnés Avals et cautions reçus Autres engagements donnés ou réciproques Intérêts restant dus sur emprunts	
Total	Néant

V - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient aucune participation.

VI - CREDIT D'IMPÔT COMPETIVITE EMPLOI (CICE)

Le montant comptabilisé en diminution des charges de personnel dans les comptes de la société est évalué à 16 678 €. Cette somme sera utilisée conformément aux termes de l'Article 244 quarter C du CGI.

VII - PROVISION POUR INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Une provision fiscalement non déduite est déterminée actuariellement et inscrite dans les provisions pour charges.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright Maae (2017)

Désignation de l'entreprise										SFPB, Audit et Comptabilité										Néant		*	
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations											
												Conciliées à une réévaluation pratique au cours de l'exercice au résultat d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et versements d'épargne à poste							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I			CZ				D8				D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			KD	7 048			KE				KF								
CORPORELLES	Terrains						KG				KH				KI								
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9				KJ				KK				KL							
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1				KM				KN				KO							
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2				KP	5 779			KQ				KR						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS	588			KT				KU								
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, et aménagements divers *					KV				KW				KX								
		Matériel de transport *					KY	17 119			KZ				LA								
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	92 393			LC				LD	3 831							
	Emballages récupérables et divers *						LE				LF				LG								
	Immobilisations corporelles en cours						LH				LI				LJ								
Avances et acomptes						LK				LL				LM									
TOTAL III						LN	115 881			LO				LP	3 831								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G				8M				8T								
	Autres participations						8U				8V				8W								
	Autres titres immobilisés						1P				1R				1S								
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	49 231			1U				1V	77							
	TOTAL IV						LQ	49 231			LR				LS	77							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	172 161			ØH				ØJ	3 909								

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou dévaluation par mise en équivalence			
				par versements de fonds à poste		par pertes à l'actif ou pertes aux bénéfices ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations au fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN			DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		ID			LW	7 048		
CORPORELLES	Terrains				IP			LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			
		Sur sol d'autrui			IR			MD			
		Inst. gales, agencements et aménagem. des constructions				IS			MG	5 779	
	Installations techniques, matériel et outillage Industriels				IT			MJ	588		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements, aménagements divers				IU			MN		
		Matériel de transport				IV			MP	17 119	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	24 547		MT	71 677	
	Emballages récupérables et divers *				IX			MV			
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			
Avances et acomptes				IC			ND				
TOTAL III				IY	24 547		NH	95 165			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				I2			ØU			
	Autres participations				IØ			ØX			
	Autres titres immobilisés				I1			2B			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	107		2F	49 202		
	TOTAL IV				I3	107		NK	49 202		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	24 654		ØL	151 415			

⑥ AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise SFPB. Audit et Comptabilité										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	7 048	PF		PG		PH	7 048	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	3 781	PW	1 997	PX		PY	5 779	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	588	QA		QB		QC	588	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH	2 983	QI	4 279	QJ		QK	7 263	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	84 598	QM	3 663	QN	24 547	QO	63 714	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	91 952	QV	9 941	QW	24 547	QX	77 346	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	99 000	ØP	9 941	ØQ	24 547	ØR	84 394	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						29		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise		SFPB. Audit et Comptabilité		Néant ☐ *					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	03	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	189 950	4Y	86 236	5A	103 714		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	189 950	TV	86 236	TX	103 714			
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D				
	- corporelles	6E	6F	6G	6H				
	Sur immobilisations	02	03	04	05				
	- titres mis en équivalence	9U	9V	9W	9X				
	- titres de participation	06	07	08	09				
	- autres immobilisations financières (1) *	6N	6P	6R	6S				
	Sur stocks et en cours	6T	17 130	6U	5 454	6V	13 027	6W	9 556
	Sur comptes clients	6X	6 183	6Y	6 183	6Z	6 183	7A	
TOTAL III	7B	23 313	TY	5 454	TZ	19 211	UA	9 556	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	213 263	UB	5 454	UC	105 447	UD	113 270	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	5 454	UF	99 263				
	- financières	UG		UH	6 183				
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.J.					10				
(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe II au CGI.									

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise :		SFPB. Audit et Comptabilité		Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an ou plus		A plus d'un an			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	49 202	UV	49 202	JW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	11 467		11 467						
	Autres créances clients	UX	289 295		289 295						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provisions pour dépréciation antérieurement constituées) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 151		5 151					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	131		131					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 124		2 124						
	Charges constatées d'avance	VS	2 162		2 162						
	TOTAUX		VT	359 534	VU	359 534	VV				
	RENOIS	(1)	Montant des	• Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			• Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an ou plus		A plus d'un an et 5 ans ou plus		A plus de 5 ans	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 292		14 292						
Personnel et comptes rattachés		8C	355 633		355 633						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	293 088		293 088						
États et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	79 007		79 007						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	148 961		148 961						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	268		268						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 267		3 267						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	196		196						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	894 714	VZ	894 714						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EXEMPLAIRE
Destiné au Greffe

SAS SFPB A&C

Société par Actions Simplifiée au Capital de 2 800 000 Euros

8 rue Montalivet

75008 PARIS 8

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Brest, le 19 janvier 2018

Aux associés de la Société SFPB A&C,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SFPB A&C relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDAMENT DE L'OPINION

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes :

- évaluation des immobilisations corporelles et des amortissements
- traitement comptable des immobilisations financières
- évaluation des créances et des dettes

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

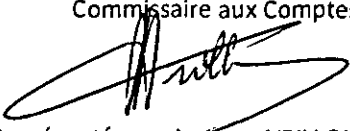
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brest, le 19 janvier 2018

SAS BLECON ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes



Représentée par Laurent VRILLON



AUDIT & COMPTABILITÉ

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

BILAN ACTIF

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

	Brut	Amort. prov.	31/12/2017	
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	7 048	7 048		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur imm. incorporelles				
Terrains				
Constructions	5 779	5 779		1 997
Inst. techniques, mat. outillage industriel	588	588		
Autres immobilisations corporelles	88 796	70 978	17 818	21 930
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	49 202		49 202	49 231
Total de l'actif immobilisé	151 415	84 394	67 020	73 160

Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
Clients et comptes rattachés	300 763	9 556	291 207	285 674
Autres créances	7 406		7 406	49 837
Capital souscrit et appelé, non versé				
VMP (dont actions propres)				2 060 369
Disponibilités	4 600 187		4 600 187	2 158 249
Charges constatées d'avance	2 162		2 162	1 321
Total de l'actif circulant	4 910 520	9 556	4 900 963	4 555 452

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

Total de l'actif	5 061 936	93 951	4 967 984	4 628 613
-------------------------	------------------	---------------	------------------	------------------

Droit au bail		Immo. à - un an	49 202	Part. à + un an	
Immobilisations		Stocks		Créances	

BILAN PASSIF

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

		31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel (dont versé)	2 800 000	2 800 000	2 800 000
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...			
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)			
Réserve légale		280 000	280 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont réserve spé. prov. fluctuation des cours)			
Autres réserves (dont réserve achat d'oeuvre art.vivants)			
Report à nouveau		427 369	253 078
Résultat de l'exercice		462 186	174 291
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		3 969 556	3 507 369

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		

Provisions pour risques		
Provisions pour charges	103 714	189 950
Total des provisions pour risques et charges	103 714	189 950

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	3 267	69 993
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 292	23 925
Dettes fiscales et sociales	876 958	795 239
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	196	39 033
Produits constatés d'avance		3 102
Total des dettes	894 714	931 294

Ecart de conversion passif		
----------------------------	--	--

Total du passif	4 967 984	4 628 613
------------------------	------------------	------------------

Ecart de réévaluation incorporé au capital		
Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)		
écart de réévaluation libre		
réserve de réévaluation (1976)		
Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	894 714	
Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques CCP		

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	31/12/2017			31/12/2016
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 332 160		2 332 160	2 376 146
Chiffres d' affaires nets	2 332 160		2 332 160	2 376 146

Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d' exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		99 263	70 759
Autres produits		520	1 411
Total des produits d' exploitation		2 431 943	2 448 316

Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approv. (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		352 520	412 581
Impôts, taxes et versements assimilés		40 067	42 706
Salaires et traitements		1 214 650	1 257 200
Charges sociales		460 634	524 598
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements		9 941	11 998
Dotations aux provisions			
Sur actif circulant : Dotations aux provisions		5 454	8 550
Pour risques et charges : Dotations aux provisions			
Autres charges		10 573	9
Total des charges d' exploitation		2 093 842	2 257 645
Résultat d' exploitation		338 102	190 671

Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l' actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		12 564	14 208
Reprises sur provisions et transferts de charges		6 183	10 825
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		253 744	2 115
Total des produits financiers		272 492	27 149

Dotations financières aux amortissements et provisions			6 183
Intérêts et charges assimilées		2 867	4 444
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		12 689	586
Total des charges financières		15 557	11 213

Résultat financier		256 934	15 934
--------------------	--	---------	--------

Résultat courant avant impôts		595 036	206 606
-------------------------------	--	---------	---------

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		3 000

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		17
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		17

Résultat exceptionnel		2 983
------------------------------	--	--------------

Participation des salariés aux résultats de l' entreprise		
Impôts sur les sociétés	132 850	35 298
Total des produits	2 704 437	2 478 465
Total des charges	2 242 250	2 304 174

Bénéfice ou perte	462 186	174 291
--------------------------	----------------	----------------

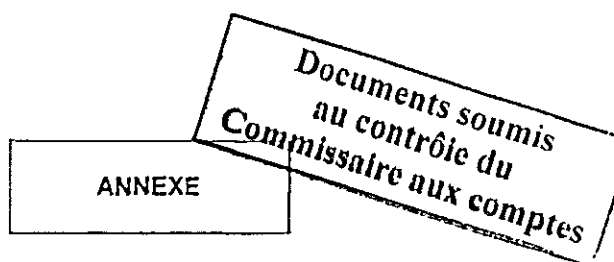
Dont: - produits nets partiels sur opérations à long terme - produits de locations immobilières - produits d' exploitation afférents à des exercices antérieurs - crédit-bail mobilier - crédit-bail immobilier - charges d' exploitation afférentes à des exercices antérieurs - produits concernant les entreprises liées - intérêts concernant les entreprises liées - dons faits aux organismes d' intérêt général - amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) - amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) - transferts de charges - cotisations personnelles de l'exploitant - produits redevances concessions brevets et licences - charges redevances pour concessions de brevets et licences - primes et cotisations complémentaires personnelles: facultatives obligatoires	1 297	
--	-------	--

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges except.	Produits except.
--	-----------------	------------------

--	--	--

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs
---	---------------------	---------------------

--	--	--



Annexe aux états comptables pour la période du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017, correspondant à un exercice d'une durée de 12 mois, caractérisée par les éléments suivants :

- Total du bilan	: 4 967 984 €
- Chiffre d'affaires	: 2 332 160 €
- Résultat net	: 462 186 €

I - FAITS CARACTERISTIQUES

Immatriculée le 17 Avril 2014, la société a bénéficié de l'apport de l'activité d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes réalisé par MLT, sa société mère, en date de Juillet 2014 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014.

Les locaux dont MLT est propriétaire ont été loués par SFPB A&C depuis le 1^{er} Septembre 2014 dans le cadre d'un bail commercial.

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce, article L. 123-17)

2.1. Les états comptables pour la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect des principes du Plan Comptable Général. Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

2.2. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes.

♦ Immobilisations Corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation des biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif :

- Matériel de bureau : 25 % à 43,75 % dégressif
- Matériel roulant : 25 %
- Mobilier de bureau : 10 % à 20 %
- Agencements : 10 % à 33,33 %

♦ Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts exigés dans le cadre de la location des locaux.

♦ Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

♦ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à l'actif à leur coût d'acquisition, frais exclus ; ces frais d'acquisition constituent des charges de l'exercice.

Lors d'une cession, le prix de revient des titres cédés est déterminé selon la méthode FIFO.

2.3. Les comptes sont présentés en conformité avec les prescriptions du Plan Comptable Général.

2.4. Impôt sur les bénéfices

La Société est soumise, le cas échéant, à l'impôt sur les sociétés au taux réduit, soit 15 % sur la fraction du bénéfice plafonnée à 38 120 € et 28% entre 38 120 € et 75 000 €.

III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Composition du capital social

2 800 000 € divisé en 2 800 000 actions de nominal de 1 € chacune, intégralement libéré.

Produits financiers

Proviennent de la gestion des disponibilités.

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

Ventilation de l'impôt sur le bénéfice

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net (après impôt)
Résultat d'exploitation	338 102	75 486	262 616
Résultat financier	256 934	57 364	199 570
Résultat exceptionnel			
Total	595 036	132 850	462 186

PRODUITS A RECEVOIR - CHARGES A PAYER

I - ACTIF - PRODUITS A RECEVOIR

Néant.

II - PASSIF - CHARGES A PAYER

- Personnel (y compris congés payés)	355 633 ,00 €
- Organismes sociaux	293 088,63 €
- Fournisseurs, factures non parvenues	10 746.22 €

DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION

I - ACTIF - COMPTES DE REGULARISATION

Montant de 2 163 € concernant les tickets restaurant et un abonnement.

II - PASSIF - COMPTES DE REGULARISATION

Néant.

TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Toutes les transactions entre la Société et des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. Dès lors, la liste des informations relatives aux transactions significatives et non conclues à des conditions de marché requises par le Règlement 2010-04 de l'ANC (portant sur les modalités d'application du Décret n° 2009-267) ne trouve pas à s'appliquer ici.

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS1') Engagements financiers : crédit-bail

	Charges HT	Redevance restant à couvrir HT			Prix d'achat
	2017	- 1 an	de 1 à 5 ans	Total	résiduel
Photocopieur	1 297	1 704	5 965	7 669	0

Durée du contrat : 63 mois (date du contrat 28 Mars 2017).

2') Autres engagements

Engagements donnés ou réciproques	Montant
Effets escomptés non échus Créances cédées en garantie (DAILLY) Avals et cautions donnés Avals et cautions reçus Autres engagements donnés ou réciproques Intérêts restant dus sur emprunts	
Total	Néant

V - TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société ne détient aucune participation.

Documents soumis
au contrôle du
Commissaire aux comptes

VI - CREDIT D'IMPÔT COMPETIVITE EMPLOI (CICE)

Le montant comptabilisé en diminution des charges de personnel dans les comptes de la société est évalué à 16 678 €. Cette somme sera utilisée conformément aux termes de l'Article 244 quater C du CGI.

VII - PROVISION POUR INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Une provision fiscalement non déduite est déterminée actuariellement et inscrite dans les provisions pour charges.

Documents soumis
au contrôle
Commissaire aux comptes

(Ne pas reporter de montant des centimes)

EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Copyright 2017

Désignation de l'entreprise		SFPB. Audit et Comptabilité		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consolidation à la répartition pratiquée au cours de l'exercice au résultat d'une note en annexe	
CADRE A	IMMOBILISATIONS						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D3		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	7 048	KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO
	Matériel des généraux, agencements et aménagements des constructions		M2	5 779	KP		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3	588	KS		KU
	Installations générales, agencements, et aménagements divers *				KV		KX
	Matériel de transport *			17 119	KY		LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique			92 393	LB		LO
	Emballages récupérables et divers *				LE		LG
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LJ
Avances et acomptes				LK		LM	
TOTAL III		LN	115 881	LO		LP	3 831
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
	Autres participations		8U		8V		8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	49 231	1U		1V
	TOTAL IV	LQ	49 231	LR		LS	77
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	172 161	OH		OJ	3 909

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur nette des immobilisations à la fin de l'exercice	
		par décrets de plus à moins		par décrets de plus à moins					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	7 048	IX
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		VA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		VD		ME		MD
	Inst. gales, agencements et aménagements des constructions		IS		VG		MH	5 779	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		VJ		MX	588	ML
	Autres	Inst. gales, agencements, aménagements divers	IU		VM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		VP		MQ	17 119	MR
	Immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	SW		VS	24 547	MT	71 677	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		WW		MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		VZ		NA	NB
Avances et acomptes			NC		NO		NE	NF	
TOTAL III		IY		NG	24 547	NH	95 165	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW
	Autres participations		IO		OX		OY		OZ
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	107	2F	49 202	2G
	TOTAL IV	I3		NJ	107	NK	49 202	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	24 654	OL	151 415	OM	

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Document n° 2056 2017
au contrôle du
Commissaire aux comptes
Néant ☐

Désignation de l'entreprise SFPB. Audit et Comptabilité

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 37 quinquies H du C.G.)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (*)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	189 950	4Y		4Z	86 236	5A	103 714
	Provisions pour impôts (I)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (*)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	189 950	TV		TW	86 236	TX	103 714
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		6Z		63		64		65	
		9U		9V		9W		9X	
		66		67		68		69	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	17 130	6U	5 454	6V	13 027	6W	9 556
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6 183	6Y		6Z	6 183	7A	
	TOTAL III	7B	23 313	TY	5 454	TZ	19 211	UA	9 556
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	213 263	UB	5 454	UC	105 447	UD	113 270
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	5 454	UF	99 263			
	- financières		UG		UH	6 183			
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à compléter sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 32 II de l'annexe II au C.G.I.									

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Documents soumis
au contrôle du
Fournisseur aux comptes

N° 2057 2017

Néant ☐

Désignation de l'entreprise		SFPB, Audit et Comptabilité		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		
	Prêts (1) (2)	UP		
	Autres immobilisations financières	UT	49 202	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	11 467	
	Autres créances clients	UX	289 295	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtée ou remis en garantie) UC	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 151
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	131
	Groupe et associés (2)	VC		
	Dépenseurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 124	
	Charges constatées d'avance	VS	2 162	
	TOTAUX		VT	359 534
RENOIS	(1) Montant des	VD		
	- Prêts accordés en cours d'exercice	VE		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	14 292	
Personnel et comptes rattachés		8C	355 633	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	293 088	
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	79 007	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	148 961	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	268	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI	3 267	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	196	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		2Z		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	894 714	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		
(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.